



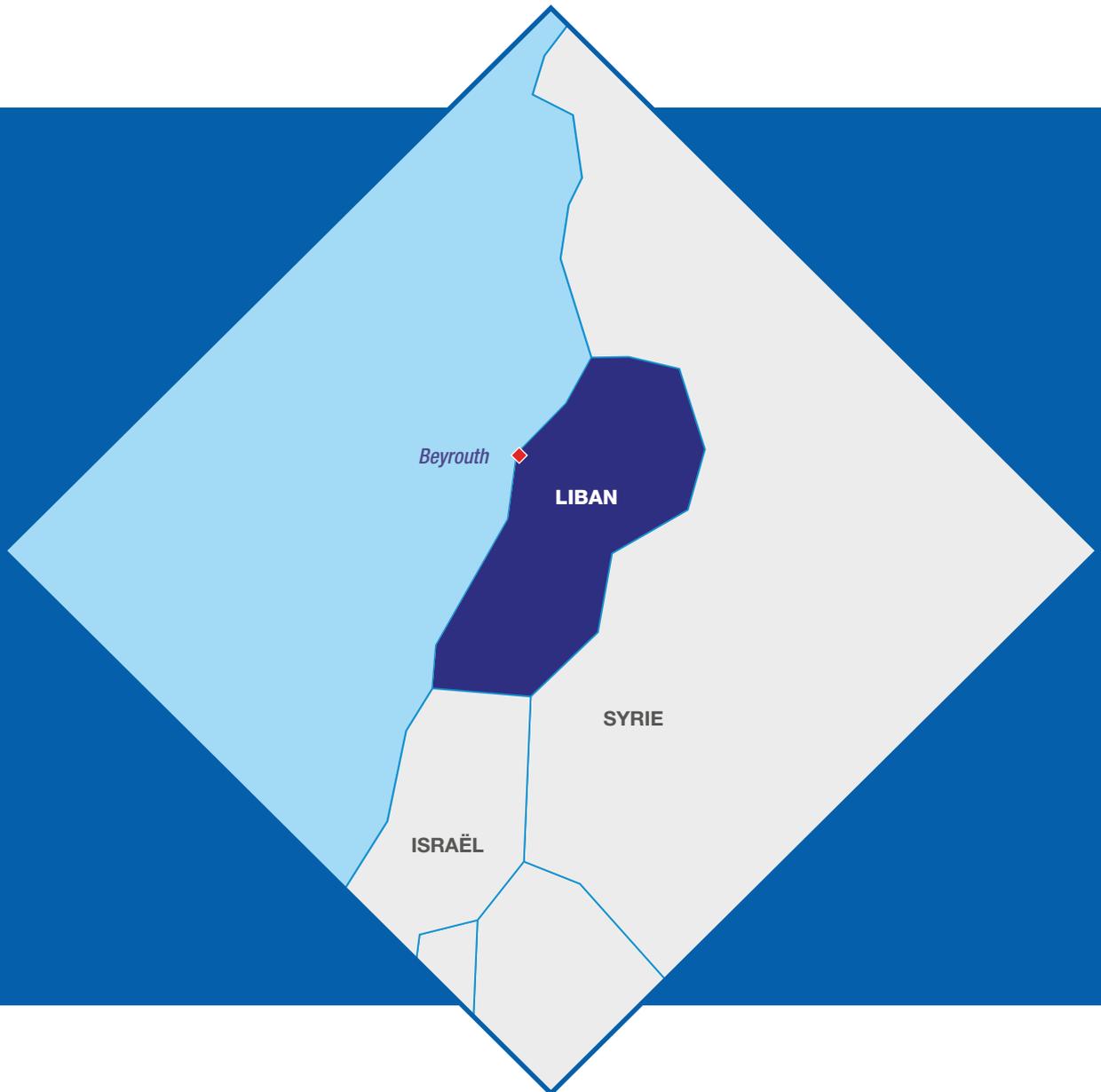
Dossiers

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Mars 2017

Liban




<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Emmanuel Bonne,
Ambassadeur de France au Liban

La coopération entre les universités et les établissements d'enseignement et de recherche de la France et du Liban est ancienne et solide. La France est le premier pays d'accueil des étudiants libanais, qui sont plus de 5 000 à y étudier chaque année. Plus de 90 % des cotutelles de thèses d'étudiants libanais se font avec la France.

Cette mobilité est facilitée par le partage d'une langue commune, puisque 55 % des élèves libanais fréquentent des écoles où l'enseignement est dispensé en français et en arabe et que presque toutes les universités libanaises dispensent des enseignements en français.

Y contribue également le système scolaire français au Liban qui forme près de 60 000 élèves en 2016 et qui ne cesse de grandir. Beaucoup de ses anciens élèves poursuivent tout ou partie de leur formation supérieure en France.

Cette mobilité ne serait pas si importante si elle ne s'appuyait pas sur de nombreux accords entre établissements - pas moins de 500 et pour certains anciens et étroits, tels que ceux concernant l'université Saint Joseph, qui délivre encore un diplôme d'État français. Elle s'appuie aussi sur des établissements d'excellence franco-libanais, tels que l'École Supérieure des Affaires.

Afin de renforcer l'envie des étudiants de se déplacer et de faciliter les échanges, un espace Campus France a été installé au sein de l'Institut français du Liban, qui ne désemplit pas. Un réseau des Alumni a été lancé en décembre dernier.

Les programmes de bourses jouent également un rôle essentiel dans cette mobilité, notamment les bourses EIFFEL du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le Partenariat Hubert Curien CEDRE ou le tout nouveau programme SAFAR, lancé cette année qui permettra de financer de séjours courts de recherche.

Ce bel héritage, nous devons encore le renouveler et le développer.

Les Rendez-vous franco-libanais de l'enseignement supérieur, organisés pour la première fois en février 2016, ont donné un nouvel élan et permis d'identifier quelques priorités transversales.

Parmi celles-ci, un projet d'université numérique qui se matérialisera, nous l'espérons, par la mise en réseau de plusieurs universités libanaises. À terme, une interconnexion avec la France permettra la mise en place de diplômes conjoints.

La recherche aussi, qui reste la priorité de notre coopération universitaire. Nous avons déjà plusieurs programmes de bourses. Nous pouvons aussi compter sur le soutien de mécènes, tels que la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Liban, qui récompense chaque année des chercheurs d'excellence ayant un lien avec la France. Nous pouvons et devons encore mobiliser davantage le secteur privé à nos côtés.

La certification, enfin, qui est une demande forte des universités libanaises. Je suis heureux que la France soit désormais en mesure de proposer son propre certificat en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Je souhaite que les « Journées Pays Liban », qui se tiennent les 28 et 29 mars à Paris, permettent de progresser dans ces trois domaines et de renforcer des partenariats existants ou en lancer de nouveaux.

L'étape suivante sera la deuxième édition des rendez-vous de l'enseignement supérieur au Liban, fin 2017 ou début 2018. Nous vous y attendrons nombreux.

LIBAN

INFORMATIONS CLÉS

4 Introduction

PARTIE 1

6 L'enseignement supérieur libanais et la recherche

1. Présentation du système d'enseignement supérieur libanais
2. Organisation de l'enseignement supérieur libanais
3. La recherche au Liban

PARTIE 2

11 L'internationalisation de l'enseignement supérieur libanais

1. La mobilité des étudiants libanais dans le monde
2. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants libanais en mobilité
3. Des universités ouvertes à l'international

PARTIE 3

13 Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants libanais vers la France
2. La francophonie et la coopération éducative
3. Campus France au Liban

PARTIE 4

19 La coopération bilatérale universitaire et scientifique et les perspectives

1. Les partenariats universitaires et scientifiques franco-libanais
2. Les axes stratégiques de la coopération franco-libanaise
3. La valorisation et structuration de la recherche
4. Les établissements français ou créés sur un modèle français au Liban

Données géographiques

Nom officiel : **République libanaise**
 Superficie : **10 452 km²**
 Capitale : **Beyrouth**
 Villes principales : **Tripoli, Saïda, Tyr, Zahlé**
 Langue officielle : **arabe** (depuis 1943), statut particulier du français (membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), langue encore utilisée dans l'administration, large réseau d'établissements scolaires et universitaires francophones)
 Langues courantes : **arabe libanais, français, anglais**

Données démographiques

Population : **3,9 millions** dont 1,5 million de réfugiés (1,017 million de réfugiés Syriens enregistrés auprès du HCR² au dernier trimestre 2016 ; l'UNRWA³ compte environ 400 000 Palestiniens auxquels s'ajoutent 30 675 Palestiniens de Syrie). Le Liban continue d'être au 1^{er} rang mondial pour son ratio de réfugiés par habitants.

Densité : **572 habitants/km²** (2015, Banque mondiale)
 Taux d'urbanisation : **88 %** (2015, Banque mondiale)
 Taux d'alphabétisation : **94 % des personnes âgées de plus de 15 ans**
 Indice de développement humain : **0,77** (2014, PNUD)⁴

Données économiques

Monnaie : **Livre libanaise** (1 EUR = 1 612,90 LBP)⁵
 PIB (nominal) : **50,9 Mds USD** (2015, est. FMI)
 PIB par habitant (nominal) : **11 244 dollars** (2015, est. FMI)
 Taux de croissance : **1 %** (2015, est. Banque centrale/FMI)
 Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB :
 • Agriculture : **5 %**
 • Industrie : **20 %**
 • Services : **75 %**

Population active : **2 037 240** (2014, est. Banque mondiale)
 Taux de chômage : **6,4 %** (2014, est. OIT⁶)
 • Part des jeunes hommes (15 à 24 ans) : **18,7 %**
 • Part des jeunes femmes (15 à 24 ans) : **24,7 %**

Exportations françaises au Liban : **998 M€** (2015, Ambassade de France au Liban)
 4^e fournisseur du Liban (6,1 % de parts de marché), derrière la Chine (12,7 %), l'Italie (7,3 %) et les États-Unis (6,2 %).

Importations françaises de produits libanais en France :
54 M€ (2015, Ambassade de France au Liban)
 18^e client du Liban principalement dans les secteurs manufacturés, équipements.

Éducation

Dépenses publiques en éducation : **2,57 % du PIB** (2013, Unesco)
 Nombre d'étudiants : **216 468** (2015, Unesco)
 Étudiants en mobilité internationale : **14 232 soit 6,6 % du total** (2015, Unesco)

1- Sources : www.diplomatie.gouv.fr ; www.tresor.economie.gouv.fr/pays/liban, Banque mondiale, PNUD, Unesco ; 2- Haut-commissariat aux réfugiés ; 3- United Nations Relief and Works Agency for Palestine ; 4- Programme des Nations unies pour le développement ; 5- Taux en vigueur au 17 mars 2017 ; 6- Organisation internationale du Travail

Le Liban, d'une superficie de 10 452 km², est privilégié par sa situation géographique. Pays méditerranéen, il présente une étroite plaine côtière dominée par le Mont-Liban et partage ses frontières avec Israël au sud et la Syrie au nord et à l'ouest.

Plus petit État du Proche-Orient, le Liban est composé de multiples confessions dont 18 reconnues par les institutions. Le pouvoir politique est organisé selon des bases confessionnelles. Le Président du Conseil est sunnite et le Président du Parlement chiite. Le Parlement libanais est composé à 50 % de chrétiens et à 50 % de musulmans.

Le Liban représente un carrefour social et commercial entre les cultures arabes et occidentales (notamment francophones et anglophones).

L'arabe, langue officielle, est parlé par la majorité de la population. Le français et l'anglais, pour des raisons historiques, sont également utilisés, notamment dans l'éducation, les médias et les échanges commerciaux.

En pleine guerre mondiale (1943), le Liban a accédé à l'indépendance en conservant les institutions léguées par la France. Le pays connaît une période de stabilité politique et économique prospère entre l'indépendance et la guerre-civile (1975-1990) qui ravagea le pays. Néanmoins, le programme de reconstruction post-guerre civile a engendré une forte croissance des secteurs du

tourisme, de l'agriculture et des finances. De plus, le gouvernement a mis en place des investissements de grande ampleur notamment dans le domaine de l'éducation pour développer le pays. **Les objectifs du « plan de redressement pédagogique » (1994) était de « réaliser harmonie et complémentarité entre éducation et enseignement d'un côté, et les besoins de la société et les exigences du marché de l'emploi »**⁷. Doté d'un fort capital humain, le « pays du Cèdre » est néanmoins relativement pauvre en ressources naturelles.

La performance économique et financière de l'année 2015 a été moins bonne que prévue. Le vide institutionnel et l'ombre portée de la crise syrienne limitant fortement la visibilité des agents économiques, la croissance en volume du PIB a été ramenée à un niveau nul ou quasiment nul en 2015. L'évolution de l'indicateur synthétique de la Banque centrale a été sensiblement plus faible qu'en 2014. La reprise du tourisme a été trop faible pour compenser l'atonie du secteur immobilier et le ralentissement progressif de l'activité bancaire.⁸

La France maintient sa position parmi les premiers partenaires commerciaux du Liban. Près d'une centaine d'entreprises françaises sont implantées au Liban dans des secteurs variés comme l'agro-alimentaire et les services financiers.

Le Liban en quelques dates

- **1866** : fondation de l'Université Américaine de Beyrouth (AUB).
- **1875** : fondation de l'Université Saint-Joseph (USJ).
- **1920-1943** : après la chute de l'empire ottoman à la fin de la Première guerre mondiale, la Société des Nations confie à la France un mandat de Protectorat du territoire libanais. Son premier Haut-Commissaire, le Général Gouraud, proclame la création de l'État du « Grand Liban », le 1^{er} septembre 1920.
- **1924** : fondation de l'Université libano-américaine (LAU).
- **1943 (22 novembre)** : indépendance du Liban.
- **1951** : fondation de l'Université Libanaise (UL).
- **1960** : création de l'Université Arabe de Beyrouth.
- **1961 (26 décembre)** : adoption de la loi sur l'enseignement supérieur.
- **1970** : après les événements du *Septembre Noir* en Jordanie, de nombreuses populations palestiniennes se replient au Liban avec différentes organisations armées dont l'OLP⁹.
- **1975-1990** : guerre civile.
- **1993 (2 avril)** : adoption de la « Loi sur l'organisation de l'enseignement supérieur » et création du Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur.
- **2000** : création du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Liban.
- **2002** : mise en place de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES).

7- Le système d'enseignement supérieur et l'Université Libanaise, Unesco, 1996

8- Source : France diplomatie

9- Organisation de libération de la Palestine

PARTIE 1

L'enseignement supérieur libanais et la recherche

1. Présentation du système d'enseignement supérieur libanais

► Un pays de tradition universitaire

À la fin du XIX^e siècle, les deux plus anciennes universités libanaises voient le jour : l'Université Américaine de Beyrouth (AUB), fondée en 1866 sous le nom de « *Syrian Protestant College* », et l'Université Saint-Joseph (USJ) fondée en 1875. Universités privées, inspirées de modèles étrangers, au sein desquelles les langues française, anglaise et arabe s'inscrivent selon des modalités spécifiques à chacune d'entre elles. Elles dessinent, dès lors, les principaux contours du paysage universitaire libanais.

Ces deux universités, ainsi que l'Université Libano-Américaine (LAU) fondée en 1924, occupent l'ensemble de la scène universitaire libanaise jusqu'en 1951, année de création d'une université d'État, l'Université Libanaise (UL). Deux autres universités rentrent ensuite en scène à partir des années 1960 : l'Université Arabe de Beyrouth (BAU), étroitement liée à l'Université d'Alexandrie en Egypte, et l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK).

La première « Loi sur l'organisation de l'enseignement supérieur privé » est adoptée en décembre 1961. Cette dernière permet à l'État libanais d'encadrer la création d'établissements d'enseignement supérieur privés par l'intermédiaire d'un

organisme créé à cette fin, le Conseil de l'Enseignement supérieur.

Après la guerre civile (1975-1990), l'enseignement supérieur libanais connaît une expansion fulgurante. L'augmentation de la population étudiante entraîne une multiplication de l'offre de formations universitaires ainsi que la création de nouvelles institutions.

L'enseignement supérieur libanais en quelques chiffres (2015-2016)

- **47 établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État libanais** dont 1 université publique ; 37 universités privées ; 9 collèges universitaires et instituts dont 2 instituts universitaires de technologie (IUT) autonomes.
- **165 spécialités universitaires** pour un pays d'un peu plus de 4 millions d'habitants.
- **199 867 étudiants¹⁰** avec près de **11 % d'étudiants étrangers (21 332, Unesco)**.
- **Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes**, 96 239 contre 93 182¹¹.



Centre-ville de Beyrouth, Liban

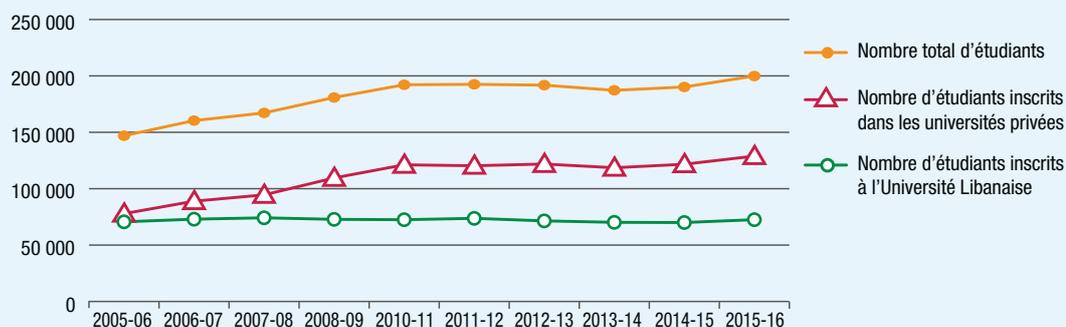
► La coexistence du secteur public et privé¹²

À l'exception de l'Université Libanaise, seule université publique du Liban, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sont privés. Placée sous la tutelle de l'État, l'Université Libanaise accueillait jusqu'en 2005, plus de 50 % de la population étudiante. La multiplication du nombre d'universités privées sur l'ensemble du territoire libanais a entraîné une inversion progressive des courbes de distribution des étudiants entre le secteur public et le secteur privé. **Ainsi, en 2016, l'Université Libanaise a accueilli 72 518 étudiants, soit 40 % de la population étudiante.**



Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ)

► Distribution des étudiants dans le secteur public et le secteur privé depuis 2005



Source : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur libanais (DGES)

L'Université Libanaise (UL)

Fondée en 1951, l'Université Libanaise, composée de 19 facultés, jouit depuis 1967 d'une autonomie administrative et financière sous la tutelle du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le budget de l'université (230 millions de dollars par an) provient essentiellement des fonds de l'État.

L'offre de formation est diversifiée et l'enseignement est dispensé en trois langues : français, arabe et anglais. Les matières scientifiques sont toutes enseignées en français ou en anglais et dans la majorité des départements il existe une filière en français.

L'Université Libanaise est implantée dans 5 centres urbains : Grand Beyrouth, Zahlé, Tripoli, Saïda et Nabatieh.

L'UL a mis en place des formes de coopération ou de collaboration diverses, notamment avec le monde arabe et les universités étrangères, plus particulièrement francophones.



10- Source : DGES

11- Chiffres du Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques (CRDP)

12- Source : DGES



Université Américaine de Beyrouth (AUB)

► Une offre de formation diversifiée et répartie sur l'ensemble du territoire

Au Liban, les universités se distinguent par la diversité de leur offre de formations et leur très large éventail de diplômes. La compétition entre les établissements d'enseignement supérieur privés, encourage une recherche constante d'innovation de leur part. Compte-tenu de la densité du tissu universitaire, l'enseignement supérieur libanais est réparti et accessible sur l'ensemble du territoire. Les étudiants ont souvent la possibilité d'accéder à plusieurs campus au sein d'une même université.

2. Organisation de l'enseignement supérieur libanais

► La gouvernance des universités

Jusqu'à la fin des années 1990, la gestion des universités au Liban reposait principalement sur leurs fondateurs respectifs. Elles étaient alors financées et administrées essentiellement par leurs communautés d'appartenance.

Désormais toute université dispose d'un conseil d'administration qui supervise les activités du conseil de l'université et de son président. Quant au management financier, administratif ou académique, il relève du conseil de l'université.

En 2012-2013, une action, menée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en collaboration avec la Banque mondiale, a permis de développer des critères de qualité pour la gouvernance des établissements, grâce à une analyse de la situation et une étude comparative couvrant ses différents aspects (mission et vision, management, finance, autonomie, participation, transparence).

► Le rôle limité de l'État

En l'absence d'une instance étatique nationale couvrant les aspects académiques et universitaires, les universités ont pu jouir jusqu'ici d'une autonomie très large. En dehors de la Licence en droit, il n'existe pas de diplôme d'État libanais.

Le rôle de l'État s'est longtemps limité à l'octroi de l'équivalence et à la reconnaissance des diplômes déjà en place. La **Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), créée en 2002, exerce toutefois un contrôle sur la qualité de toutes les formations, et notamment sur les spécialités de médecine et de santé publique, ainsi que sur les titres d'ingénieurs.** Une commission encadre ainsi les formations d'ingénieurs, tandis qu'une commission des examens réglemente les formations en santé publique et les examens nationaux obligatoires pour toutes les spécialités médicales et paramédicales, notamment pour l'obtention de l'autorisation de pratiquer. Toutes les institutions et les programmes sont habilités par une commission nationale, « le comité technique », placée sous l'autorité du **Conseil de l'enseignement supérieur.**

La dépense en éducation repose essentiellement sur l'effort des ménages. En effet, la dépense publique représentait en 2013 33 % du total des dépenses pour le secteur de l'éducation, avec 17 % pour l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur privé est principalement financé par les frais de scolarité.

Évolution du pourcentage de la dépense publique en matière d'éducation (2006-2013)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépense publique en matière d'éducation								
En % du PIB	2,81	2,61	2,04	1,78	1,63	1,65	2,19	2,57
En % du total des dépenses publiques	7,69	7,34	5,87	5,5	5,53	5,73	7,11	8,58

Source : Unesco

L'influence des modèles étrangers

L'influence des modèles étrangers sur l'enseignement supérieur au Liban est notable. Chaque établissement universitaire délivre ses propres diplômes, inspirés de systèmes étrangers :

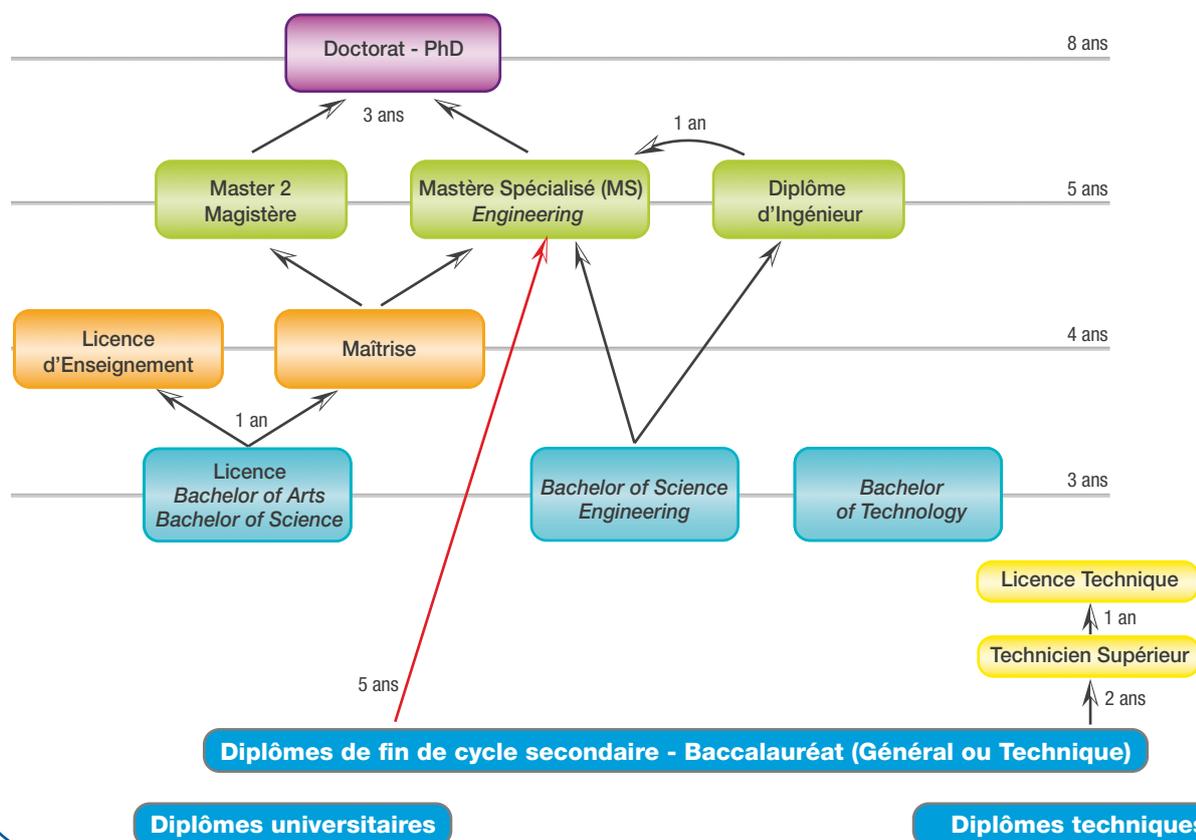
- système européen LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- système anglo-saxon (*bachelor, Master, PhD*) ;
- ancien système français (Licence de droit en 4 ans).

Les langues d'enseignement utilisées sont fréquemment le français ou l'anglais, coexistant ou non avec l'arabe.



Université Libano-Américaine (LAU)

Architecture du système d'enseignement supérieur libanais



Source : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur libanais

3. La recherche au Liban

► Le Conseil National de la Recherche Scientifique-Liban (CNRS-L)



Le CNRS-L, créée en 1962, sous la tutelle directe du président du Conseil des ministres, est l'**unique agence publique de recherche au Liban**. Il a pour principale mission, l'élaboration de la politique nationale en matière de recherche scientifique et technologique.

Dans un contexte national contraint en termes de ressources financières publiques, le CNRS-L vise le renforcement des capacités locales en recherche, l'aide à la constitution des masses critiques dans des domaines d'excellence, et l'appui à l'innovation. Dans ce cadre, le CNRS-L a entrepris plusieurs actions phares, tel que, le programme de bourses doctorales, le soutien à des projets de recherche, les prix d'excellence, etc.

À noter que le CNRS-L œuvre en étroite collaboration avec les grandes universités du Liban telles que l'Université Libanaise, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'Université Américaine de Beyrouth, l'Université Saint-Esprit de Kaslik, l'Université Libano-Américaine, l'Université Arabe de Beyrouth, l'Université de Balamand, l'Université Notre-Dame Louaizé, etc.



Université de Balamand, Beyrouth

► Le financement de la recherche

Le budget annuel du CNRS-L est alimenté principalement par l'État, les prestations de service, les projets européens, les projets bilatéraux, et la contribution des universités partenaires via les programmes communs (bourses universitaires et doctorales, projets de recherche, etc.). De plus, certaines universités disposent de programmes de financement autonomes de recherche et d'écoles doctorales, telles que l'Université Libanaise, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'Université Libano-Américaine et l'Université Saint-Esprit de Kaslik.

Afin d'encourager les investissements dans la recherche, une nouvelle législation en date du 30 avril 2014 oblige les universités à consacrer 5 % des budgets de leur établissement à la recherche. Dans cette perspective, le CNRS-L a pris l'initiative de proposer et lancer des programmes conjoints de financement paritaire des projets de recherche, à hauteur de 4,2 millions d'euros, impliquant les 4 universités : l'Université Libanaise, l'Université Libano-Américaine, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'Université Saint-Esprit de Kaslik. La majorité des universités du Liban exprime leur volonté d'adhérer à de tels programmes. Cette approche suit le même principe que le programme de bourses doctorales qui, depuis 2008, a été reconfiguré pour ne couvrir que des allocations doctorales cofinancées avec les grandes universités locales (ou des partenaires français, et/ou des opérateurs tels que l'IRD¹³ et l'AUF¹⁴).

Les chercheurs libanais participent également à de nombreux programmes de recherche internationaux, notamment avec l'Union européenne. L'allocation de l'Union européenne (UE) pour la coopération UE-Liban en 2014-2016 s'élève à 132 millions d'euros, soit 44 millions d'euros par an. S'ajoute à ces projets, l'appui du programme franco-libanais CEDRE, financé par le MEES pour la partie libanaise, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) pour la partie française : son budget annuel s'élève à 300 000 euros.

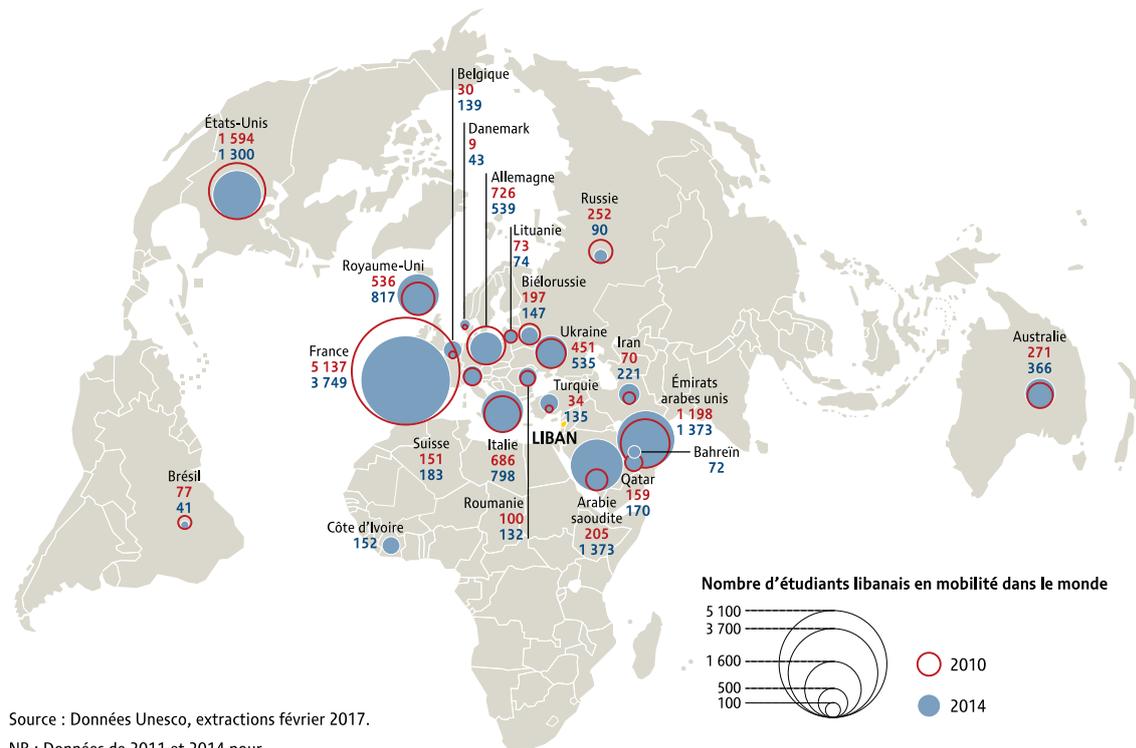
13- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
14- AUF : Agence universitaire de la Francophonie

PARTIE 2

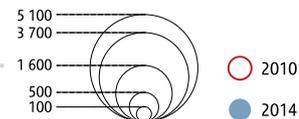
L'internationalisation de l'enseignement supérieur libanais

1. La mobilité des étudiants libanais dans le monde

Évolution de la mobilité internationale des étudiants libanais (2010-2014)



Nombre d'étudiants libanais en mobilité dans le monde



NB : les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants.

Évolution de la mobilité étudiante libanaise depuis 2010

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Part du total en 2014	Évolution 2009-2014
1 France	5 254	5 137	4 813	4 567	3 718	3 749*	26,9 %	-28,6 %
2 Émirats arabes unis	1 198	1 198	1 198	1 252	1 326	1 476	10,6 %	+23,2 %
3 Arabie saoudite	152	205	514	685	1 189	1 373	9,9 %	+803,3 %
4 États-Unis	1 793	1 594	1 434	1 308	1 212	1 300	9,3 %	-27,5 %
5 Royaume-Uni	537	536	579	675	656	817	5,9 %	+52,1 %
6 Italie	783	686	778	793	804	798	5,7 %	+1,9 %
7 Allemagne	745	726	nd	nd	493	539	3,9 %	-27,7 %
8 Ukraine	512	451	448	455	459	535	3,8 %	+4,5 %
9 Australie	251	271	277	271	332	366	2,6 %	+45,8 %
10 Iran	166	70	106	82	156	221	1,6 %	+33,1 %
Total	14 041	13 230	13 154	12 664	12 574	13 916	100,0 %	-0,9 %

Source : Unesco, extractions mars 2017

nd : non disponible

* Ces chiffres n'incluent pas les nombreux binationaux étudiant en France

D'après l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU), en 2014, il y avait près de 14 000 étudiants libanais en mobilité à l'étranger, soit une augmentation de +10 % en un an et une stagnation des effectifs depuis 2009. La France reste la destination privilégiée des étudiants libanais, avec près d'un tiers ayant choisi la France (5 168*) comme destination d'études. Suivent les Emirats arabes unis (1 476) et l'Arabie saoudite. On observe un recul de la mobilité des étudiants libanais vers les États-Unis (-28 %) et l'Allemagne (-28 %) au profit de pays comme l'Arabie saoudite (+800 %), le Royaume-Uni (+52 %), l'Australie (+46 %) et l'Iran (+33 %).

2. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants libanais en mobilité

→ **Émirats arabes unis, 2^e pays d'accueil des étudiants libanais (+23 %/5ans)**

1 476
étudiants libanais
en 2014,
11 % du total

(Source : UNESCO)

Les Émirats arabes unis cherchent à attirer des étudiants et enseignants internationaux et développent leur attractivité notamment en construisant des villages universitaires. Par ailleurs, l'implantation de

l'Université Paris-Sorbonne à Abou-Dhabi, seul établissement francophone dans le pays, offre de nombreux avantages aux étudiants de la zone : université émirienne dont les programmes relèvent de l'Université Paris-Sorbonne, offre de bourses d'excellence, possibilité de partir étudier en France, etc.



Beyrouth

→ **Arabie saoudite, 3^e pays d'accueil des étudiants libanais (+800 %/5ans)**

1 373
étudiants libanais
en 2014,
10 % du total

(Source : UNESCO)

La nette progression de la mobilité des étudiants libanais vers l'Arabie saoudite en 5 ans s'intègre dans un contexte de fort développement de l'enseignement supérieur saoudien. De

plus, le pays a mis en place une politique financière attractive en multipliant les bourses destinées aux étudiants de confession musulmane.

3. Des universités ouvertes à l'international

La France est le 1^{er} pays d'accueil des étudiants libanais avec 5 168 étudiants en 2016

(Source : MENESR)

Les universités libanaises mènent une politique de développement à l'international très active. Elles ont signé, à ce titre, de nombreuses conventions avec des établissements étrangers

notamment français. En plus des échanges d'étudiants et d'enseignants, ces partenariats ont donné naissance à de nombreuses cotutelles de Doctorat ainsi qu'à des co-diplomations.

Outre la France, partenaire de référence, les universités libanaises ont développé de nombreux accords de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur européens (Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, etc.), asiatiques ou encore nord-américains.

Par ailleurs, certaines universités dont l'Université Libanaise et l'Université Saint-Joseph, font appel, de manière variable, à des universitaires étrangers pour des durées limitées, et ce notamment pour des spécialités pas ou peu représentées au Liban. Certaines formations, notamment au niveau du Master, peuvent parfois reposer sur des intervenants étrangers.

* Source : MENESR

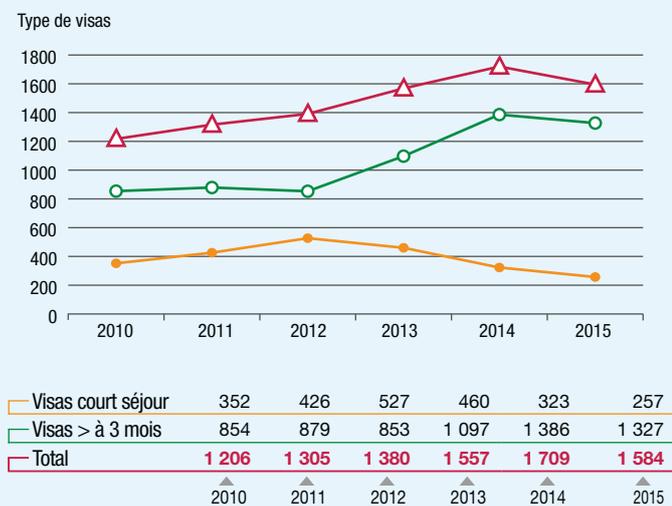
PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants libanais vers la France

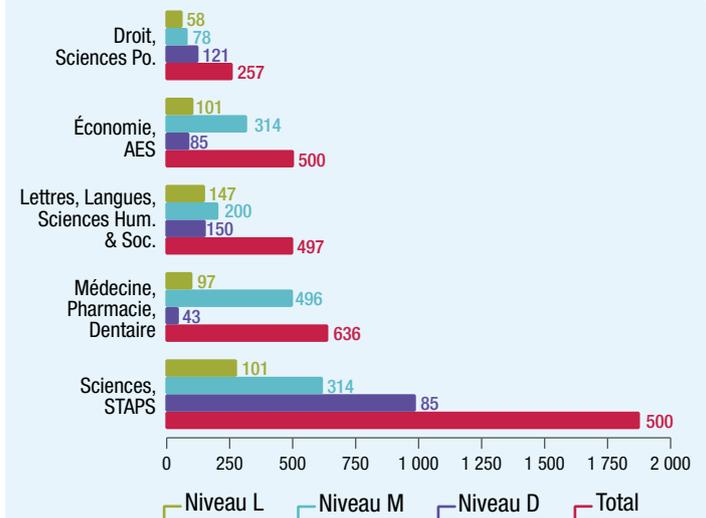
D'après le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), on comptait **5 168 étudiants libanais en France dont 3 763 (53 %) inscrits à l'université en 2015-2016.**

Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2011



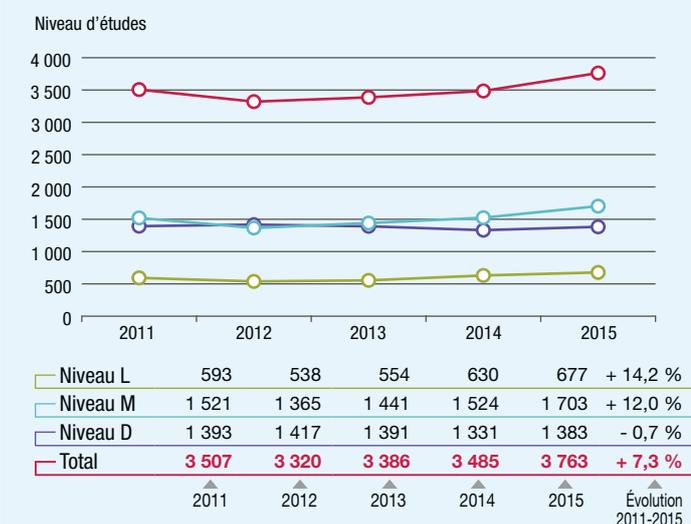
Source : ministère de l'Intérieur

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2015-2016



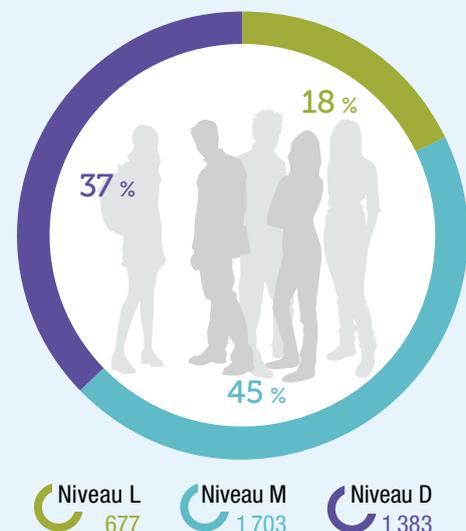
Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - DEPP

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES - DEPP

Répartition par niveau dans les universités françaises en 2015-2016



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Fin septembre 2015, **1 128 étudiants ont obtenu un visa pour études de long séjour en France**¹⁵, chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente (1 164 visas délivrés en 2014). Néanmoins, la France reste, de très loin, la première destination des étudiants libanais en mobilité internationale.

L'enseignement supérieur français jouit au Liban d'une image très positive. Le système LMD est la référence de la majorité des universités fonctionnant sur crédits européens (ECTS). Il existe, à ce jour, près de **500 conventions interuniversitaires établies avec la France**. L'essentiel des cotutelles sont réalisées avec la France et les doubles diplômes connaissent un essor notable. Par exemple, en 2015, à l'école doctorale des sciences et technologies de l'Université Libanaise, sur 200 doctorants boursiers du gouvernement libanais, 195 étaient inscrits en cotutelle en France.

Le trilinguisme arabe, français et anglais des étudiants libanais leur donne une grande liberté de

choix au moment d'effectuer leur mobilité. Le choix de la France n'est donc jamais un choix contraint pour les francophones. A l'inverse, dans les universités de langue anglaise, entre un tiers et la moitié des étudiants ont été formés dans le réseau des établissements à programme français.

Les étudiants libanais privilégient l'accomplissement du premier cycle dans les universités locales et s'orientent vers la France pour poursuivre leur spécialisation. Ainsi, parmi les étudiants libanais en mobilité en France (2015-2016), 18 % sont en Licence, 45 % en Master et 37 % en Doctorat. À noter que le Liban (1 383) est le **5^e pays d'origine des doctorants en France** précédé par la Chine, la Tunisie, l'Italie et l'Algérie.

La moitié des étudiants libanais en France s'orientent vers des filières scientifiques (50 %), 17 % sont inscrits dans des filières médicales, suivies des filières d'économie et de gestion (13 %), de sciences humaines et sociales (13 %).

2. La francophonie et la coopération éducative

Caractérisé par son bilinguisme, arabe-français ou arabe-anglais, le système éducatif libanais reste majoritairement francophone.

54 % des élèves suivent en effet un enseignement en français. L'Institut français du Liban, grâce à ses neuf centres répartis sur l'ensemble du territoire, mène des actions de coopération éducative en étroite partenariat avec le ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, visant *in fine* à améliorer la qualité de l'enseignement du français en français et à préserver une francophonie scolaire attractive au sein du système éducatif libanais. De plus, les centres de langue de l'Institut français du Liban sont des vecteurs essentiels de valorisation et de promotion de la francophonie, mais aussi des outils de diffusion de la langue et de la culture françaises. Chaque année, plus de 8 000 diplômes de langue française DELF-DALF* sont passés à l'Institut français du Liban.



© Institut français du Liban

Dans le secteur privé, l'Institut français du Liban concentre son action sur le **développement du label linguistique CELF** (Certification des Établissements en Langue Française) et l'implantation du **LabelFrancEducation** en proposant à ces réseaux d'enseignement francophone une offre de formation structurante de qualité. Ces réseaux représentent aujourd'hui 50 établissements, dont 11 **LabelFrancEducation** depuis juillet 2016. Ils scolarisent 35 000 élèves.

Le développement d'un environnement culturel francophone contemporain en milieu scolaire et universitaire représente pour l'image et la place du français dans le contexte plurilingue libanais un enjeu d'importance. Des moyens sont mobilisés pour élargir le cadre des actions dans ce domaine, répondant ainsi à une demande explicite des partenaires éducatifs libanais.

Selon la DGES¹⁶, **30 % des étudiants de l'Université Libanaise suivraient des formations entièrement enseignées en français**. Cette proportion est encore plus importante dans les universités traditionnellement francophones (l'Université Saint-Joseph, l'Université La Sagesse ou encore l'Université Libano-Française). Les filières francophones demeurent très présentes au sein des universités libanaises, et en particulier au sein des cursus scientifiques.

Lycéens venus présenter le DELF B2 junior, Institut français de Beyrouth

¹⁵- Visas délivrés par le Consulat de France au Liban, entre janvier et septembre 2015
¹⁶- Direction Générale de l'Enseignement Supérieur libanais.

* : Diplôme d'études en langue française - Diplôme approfondi de la langue française

3. Campus France au Liban

L'Espace Campus France de Beyrouth est situé dans les locaux de l'Institut français du Liban et bénéficie de ses infrastructures. Il est en charge, depuis sa création en 2007, d'accueillir les étudiants libanais qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France que ce soit post-bac, dans des filières de Licence, Master et Doctorat, ou dans des écoles de commerce, d'ingénieur, d'art, etc. Depuis 2007, il utilise la procédure dématérialisée *Études en France*. Depuis 2010, l'Espace a également pris en charge l'accueil des étudiants en provenance de Syrie.

Au sein du réseau des 9 centres de l'Institut français du Liban, des points d'information formalisés Campus France ont été mis en place en 2016 à Baalbeck, Deir El Qamar, Jounieh, Nabatieh, Saïda, Tripoli ainsi qu'à Zahlé. Ces centres sont des relais d'information et de promotion auprès du public scolaire et universitaire. Ils assurent la diffusion de l'information. Ils aident les étudiants à remplir leur dossier électronique, et les assistent dans leurs différentes démarches.

Parallèlement, les responsables de l'Espace Campus France de Beyrouth ont accru leur présence dans les salons, forum étudiants, journées portes ouvertes et journées culturelles. La visibilité et la notoriété de Campus France au Liban ne cesse de croître. La première édition des « Rendez-vous franco-libanais de l'enseignement supérieur » qui s'est déroulée en février 2016 a connu un franc succès permettant de réaffirmer la place de la France au Liban. Enfin, la communication à travers Facebook et Twitter, renforce davantage la visibilité de l'enseignement supérieur français.

► Les activités régulières de l'Espace Campus France au Liban

- Accueil, information, conseil, orientation et accompagnement des étudiants libanais en accès libre avant midi et sur rendez-vous ; suivi des étudiants via les messageries et les réseaux sociaux.
- Lien avec les services consulaires et les cours de langue.
- Promotion de l'enseignement supérieur français dans les établissements scolaires (dont les 41 établissements à programme français) et universitaires libanais : salons, portes ouvertes, journées culturelles, etc.
- Formations des personnes des Instituts français de provinces (10) et actions de promotion dans ces mêmes instituts.
- Centre d'examen et concours à la demande des universités françaises, gestion des dossiers de DFMS et DFMSA (concours national d'internat en médecine à titre étranger).

Profil des candidats à une mobilité en France

Fréquentation annuelle

12 000 candidats **66 %** d'étudiantes

Répartition par niveau

Master	Licence	Doctorat
71 %	22 %	6 %

Répartition par discipline

Sciences et ingénierie	Santé	Commerce, économie, gestion
54 %	19 %	16 %

Mobilité encadrée

(cotutelle, doubles diplômes, échange) :
17 %

Source : Espace Campus France de Beyrouth



Université Antonine (UA) à Zahlé



Sarah Matta,
ancienne étudiante en génie civil
à l'Université Pierre et Marie Curie

• **Pourquoi avoir choisi la France comme destination d'études ?**

J'ai choisi la France car le français est ma deuxième langue après l'arabe. Les cours suivis au sein de ma formation au Liban étaient déjà en français. Avant de partir en France pour mon Master, dans le cadre d'un programme d'échange, j'avais déjà réalisé plusieurs stages d'été là-bas. C'est une expérience que j'ai beaucoup aimé.

• **Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur libanais et français ?**

J'ai effectué un Master recherche « modélisation et simulation en mécanique des solides » à l'Université Pierre et Marie Curie, en partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées en France et, au début, ça m'a semblé très différent de ce que je faisais à l'Université Libanaise : la formation était très théorique. J'avais ainsi l'impression que ce que j'avais étudié au Liban n'avait aucun rapport avec ce que j'apprenais en France. Mais cela n'a pas duré longtemps et je me suis rapidement adaptée au système français. De façon générale, la manière d'enseigner et le type d'examen

sont assez similaires, j'ai donc eu de bonnes notes et un très bon classement au sein de ma promotion.

• **Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?**

Les points positifs de mon séjour en France sont beaucoup plus nombreux que les points négatifs. J'ai fait beaucoup de connaissances et rencontré des personnes de différentes nationalités. Le mode de vie parisien est génial : il y a tous les jours de nombreux événements et concerts. J'en ai profité aussi pour visiter d'autres pays européens. En résumé, j'ai simplement passé des jours merveilleux et inoubliables !

Le seul point négatif, selon moi, c'est le coût élevé de la vie à Paris, et en France en général. J'ai donc dû prendre toutes mes économies pour pouvoir partir.

• **Vous sentez-vous proche des étudiants français ?**

Oui ! Très rapidement je me suis fait des amis français mais également d'autres nationalités. Nous sommes toujours en contact via les réseaux sociaux. Je suis même retournée en France l'été dernier pendant deux semaines et nous nous sommes revus à cette occasion.



Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK)

Campus France en images



© Greg Demarque
Lancement de la plateforme France Alumni au Liban, 2016



© Institut français du Liban
Projet d'université numérique. Visite du dispositif de l'UBL, 20-21 février 2016.



© Institut français du Liban
Espace Campus France, Beyrouth



© Institut français du Liban
Salon « Partir étudier en France », Beyrouth, 4-5 février 2016



© M. A Photographer
Les « Rendez-vous franco-libanais de l'enseignement supérieur », Beyrouth, 2-3 février 2016



© M. A Photographer
Salon « Partir étudier en France », Beyrouth, 4-5 février 2016



Témoignages d'Alumni

Encouragez-vous les étudiants libanais à étudier en France et pourquoi ?



Mosbah El Ahdab,
ancien consul honoraire de France

Pour moi la France est beaucoup plus qu'une école ou une université, c'est toute une culture, un style de vie, qui m'a enrichi dans ce que je suis maintenant. J'ai pu rencontrer des Européens

car je suis allé en Allemagne et en Angleterre avec

l'École de commerce et ai fait des stages à Rome. Nous étions considérés comme des étudiants français et ça voulait dire beaucoup de choses. C'est une période qui m'a énormément ouvert l'esprit. J'ai été formé dans cette culture occidentale, cela m'a donné beaucoup de moyens pour pouvoir accéder à ma culture d'origine, la culture orientale.



Salah Stétié,
écrivain et diplomate

Je me suis rendu à Paris au début des années 1950 où j'ai fait, à la fois, mon doctorat de lettres, une licence de droit et également l'École pratique des Hautes Etudes. Il est évident que

cette formation prise à sa source, dans l'ambiance française, dans une ville fabuleuse comme Paris, ajoute encore plus à l'émotion d'appartenir à la communauté française, mentale et affective. J'en ai beaucoup profité puisque je suis un adorateur des mots, comme tous les poètes, et ces derniers

venaient peut-être encore plus spontanément qu'ils ne l'auraient fait au Liban. J'ai très vite eu un amour pour la langue française. Vous savez, ce qui se passe avec une langue, je l'ai écrit, est exactement ce qui peut se passer par la suite entre un homme et une femme. On aime une langue comme on peut aimer une femme. Et j'ai voué à la langue française un amour total dans laquelle j'ai engagé ma pensée, mon cœur et mon destin. Mon meilleur souvenir, permettez-moi de le garder mais, cela dit, quand on est étudiant, qu'on a 20 ans, et qu'on se trouve à Paris, il n'y a pas un souvenir qui ne mérite pas d'être considéré comme le meilleur.



Sélim Mouzannar,
fondateur et PDG de la Maison Mouzannar (joaillerie)

Je me souviens ce jour du 17 septembre 1980 où je survolais pour la première fois le sol français et j'arrivais dans cette ville mythique qu'est Paris. J'ai été dès le premier jour emporté,

l'enrichissement venait de partout. Il suffisait pour moi de longer les murs de la ville pour m'enrichir ! J'encourage pleinement n'importe quelle personne qui vit au Liban à y aller si elle veut s'enrichir, notamment dans le domaine de la joaillerie et des pierres, c'est un lieu où l'émotion et la raison s'entremêlent. C'est un mélange... extraordinaire !

Le réseau France Alumni a été lancé officiellement au Liban en décembre 2016.

Ce réseau, qui compte à ce jour près de 55 000 membres, permet de valoriser son expérience en France mais aussi de garder un lien avec la France et la culture française.

La plateforme France Alumni Liban totalise 375 alumni dont 289 Libanais.

www.liban.francealumni.fr

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et scientifique et les perspectives

Des liens très riches se sont créés au fil des décennies entre les universités libanaises et françaises et à ce jour on compte près de 500 partenariats actifs, toutes disciplines confondues. L'Ambassade de France au Liban et l'Institut français du Liban apportent leur soutien et expertise aux universités libanaises ainsi qu'aux centres de recherche. En effet, la France souhaite renforcer le positionnement du Liban en tant que référent en matière d'enseignement supérieur et de recherche au Moyen-Orient, compte tenu de sa position stratégique, et maintenir la relation historique entre les deux pays.

La coopération universitaire franco-libanaise a longtemps été centrée sur les programmes de formation de niveau Master. Cet appui a permis aux universités libanaises de diversifier leur offre de formation et de l'adapter aux besoins du marché du travail local et régional. **Aujourd'hui, l'Ambassade de France au Liban réoriente ses actions pour répondre aux nouveaux défis du Liban, notamment en termes d'encadrement universitaire et de structuration de la recherche.**

1. Les partenariats universitaires et scientifiques franco-libanais

Historique et pérenne, la coopération universitaire franco-libanaise peut notamment s'appuyer, à ce jour, sur plus de **40 co-diplomations**. L'Université Saint-Joseph et l'Université Libanaise se partagent une part importante de ce volume avec l'Université Saint Esprit de Kaslik ou encore l'Université Balamand qui sont aussi très actives. **La thèse en cotutelle est un dispositif de plus en plus actif au Liban qui satisfait les étudiants et universités.** L'Ambassade de France encourage ainsi le développement des cotutelles et codirections de thèses franco-libanaises faisant de la France le premier pays d'accueil des étudiants libanais. À ce jour, **95 % des doctorants boursiers du gouvernement libanais inscrits en cotutelle ont choisi la France.**

Afin de développer et de soutenir les coopérations scientifiques naissantes entre les laboratoires de recherche français et libanais, les gouvernements respectifs ont mis en place, en 1996, le **programme PHC CEDRE**, le Partenariat Hubert Curien libanais.

Programme phare de la coopération scientifique bilatérale, **il vise la création de réseaux d'excellence tels qu'ils se développent depuis 20 ans.**

Placé sous la conduite d'un comité bilatéral composé de deux sous-comités nationaux, et basé sur un soutien financier paritaire, il accompagne chaque année près de 20 projets, sur une durée de 2 ans. **Ce programme, qui a permis de financer plus de 200 projets de recherche en 20 ans dans**

toutes les disciplines, a contribué à l'émergence et la consolidation de la communauté scientifique au Liban. Il favorise également le renouvellement des élites scientifiques et l'émergence de jeunes équipes de recherche.

Tous les champs disciplinaires demeurent en principe éligibles et les projets qui requièrent une approche multidisciplinaire sont recommandés. Toutefois, notamment en raison de leur importance pour le développement de la recherche au Liban, et prenant en considération l'objectif de restauration et de consolidation des capacités scientifiques concourant au développement économique et social du Liban, le Comité retient en priorité les projets qui s'inscrivent dans les domaines des Sciences sociales, Économie et Droit ; Environnement ; Santé et Médecine ; Sciences de l'ingénieur.

2. Les axes stratégiques de la coopération franco-libanaise

En 2016, l'Institut français du Liban organisait, en lien avec Campus France, les « **Rendez-vous franco-libanais de l'enseignement supérieur** »¹⁷, proposant deux journées institutionnelles et deux journées de salon. Ces échanges riches et constructifs ont impulsé la naissance de deux projets d'envergure : la mise en place prochaine d'un **accord de reconnaissance des diplômés entre la France et le Liban ainsi que le projet d'université numérique libanaise** en partenariat avec l'Université Bretagne Loire, qui a créé un dispositif numérique ambitieux.

La coopération hospitalo-universitaire

La santé occupe une place de choix dans le dispositif scientifique libanais, se traduisant par la mobilité de 100 médecins chaque année pour préparer des diplômés de formations spécialisées.

17- 22 universités libanaises, 37 établissements français et 2 300 lycéens et étudiants réunis au salon « partir étudier en France ».

Les deux pays pourront ainsi s'engager ensemble sur la voie de l'innovation.

Le projet d'université numérique Liban-France prévoit d'interconnecter les universités libanaises entre elles et avec l'extérieur pour réaliser des cours simultanés dans des amphithéâtres et des salles de cours immersives grâce à un système intégré (visio, audio, tableau numérique...) à très haut débit. Grâce à ces nouveaux outils de communication numérique, les coopérations déjà existantes pourront être renforcées et réinventées, et de nouvelles coopérations innovantes pourront être établies entre établissements d'enseignement supérieur localement et à l'international. La création de co-diplomations nationales sera alors facilitée et très peu coûteuse.

Ce projet construit l'université de demain, partant du postulat que pour répondre à des questions de société complexes, les formations doivent évoluer vers des modèles interdisciplinaires. L'université numérique permet d'élaborer des formations (notamment Master et double diplômes) en allant capter les domaines d'excellence à travers le monde (en fonction des spécificités des universités).

Fédérateur, ce projet génère des actions en faveur de la qualité et de l'efficacité du système en mutualisant des offres de formation et des moyens de recherche. Il s'appuie sur l'émergence de structures interuniversitaires et la mise en œuvre d'une démarche qualité tout en valorisant le plurilinguisme, intrinsèque à la société libanaise et vecteur de réussite des universités face au défi de l'internationalisation.

Cette université numérique pourrait devenir un pôle régional unique au Moyen-Orient pouvant fédérer les universités de la région et favoriser des coopérations internationales de haut niveau.

La démarche qualité/certification

Dans la logique d'internationalisation des universités qui prévaut aujourd'hui, **les établissements d'enseignement supérieur libanais se sont fortement engagés dans des démarches qualité/certification**. C'est une priorité pour l'Ambassade de France au Liban. À partir du printemps 2017, le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) proposera une démarche qualité « à la française » aux universités libanaises avec le soutien possible de l'Ambassade de France au Liban. Il s'agit d'une nouvelle étape de pérennisation de nos partenariats, de leur qualité, mais aussi de la francophonie universitaire.

Un autre volet important concerne la **formation professionnalisante** qui vient répondre à un besoin largement exprimé par les Libanais pour accompagner le développement économique, en travaillant sur les liens entre les universités et les entreprises dans une logique d'employabilité. Les centres d'excellence pourraient venir répondre à ce besoin en appui à des PME.

L'encouragement à la création des start-up en matière d'économie solidaire constituera un 2^e vecteur d'accompagnement du Liban dans cette démarche en recherche, développement et employabilité.

Enfin, **la diaspora universitaire permettra de prolonger le tissu universitaire entre la France et le Liban**. De nouvelles formes de partenariats devraient naître de cette approche visant à renforcer et enrichir l'existant en matière d'échanges scientifiques.

3. La valorisation et structuration de la recherche

Les questions de valorisation et de protection des résultats de la recherche sont traitées depuis peu au Liban, tant du côté de la protection intellectuelle des résultats que des contrats équilibrés avec les entreprises. **On constate une absence quasi complète de mesures de protection des découvertes** (brevet, contrat avec partage de la propriété intellectuelle). Afin d'accompagner en ce sens les institutions de recherche, le CNRS-Liban s'est engagé dans une démarche qui a abouti à la publication d'une charte pour l'éthique de la recherche scientifique.

Ce projet, rédigé en langue arabe, s'attache à la valorisation et aux transferts de potentiels.

La charte a été signée en juillet 2016 par 15 universités libanaises, l'Institut de Recherches Agronomiques du Liban (IRAL), et le Conseil national pour les sciences de la santé et de la vie. Le MENESR a été associé à ces travaux. La charte, qui tient compte du contexte libanais et de la réglementation en vigueur dans le pays, s'inspire notamment de la « Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche » de 2015, adoptée par les institutions de recherche françaises (CNRS, INSERM, INRA, IRD, CIRAD, INRIA, CPU), ainsi que de textes nationaux et internationaux, notamment européens.

Le programme de bourses « Safar »

En 2017, l'Ambassade de France au Liban met en place, en coopération avec l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Institut français du Proche-Orient, un **nouveau programme national de bourses scientifiques de court séjour « Safar »** (de 2 semaines à 6 mois) à destination des étudiants en Master 2, des doctorants, post-doctorants chercheurs, ingénieurs et techniciens libanais afin d'encourager les échanges bilatéraux dans le domaine des sciences humaines et sociales, de la santé, de l'archéologie, du développement et de l'innovation ainsi que de l'ingénierie.

Appel à candidatures jusqu'au 6 mai 2017 : bourse-recherche.beyrouth-amba@diplo-matie.gouv.fr

2016 permettra de lancer les premières universités d'été « M2 et après ? » qui ont pour objectif de proposer un encouragement à la recherche dans des disciplines choisies par les universités libanaises. Elles seront accompagnées par des universités françaises partenaires de leur choix.

Enfin, la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Liban, en étroite collaboration avec l'Ambassade de France au Liban, attribue chaque

année des **prix d'Excellence scientifique franco-libanais**. Ils récompensent le parcours d'enseignants-chercheurs libanais de culture franco-libanaise pour la qualité et l'intérêt de leurs travaux scientifiques ainsi que le caractère innovant de leur démarche. En valorisant l'excellence scientifique, ils encouragent le développement de la recherche et de l'innovation dans des domaines porteurs au Liban : santé et sciences de l'ingénieur.

4. Les établissements français ou créés sur un modèle français au Liban

Dans le cadre de sa coopération bilatérale universitaire, l'Ambassade de France au Liban peut s'appuyer sur 3 établissements

- **L'Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Économiques (ISAE) - CNAM Liban**

L'ISAE-CNAM Liban, fondé en 1968 par un accord entre l'Université Libanaise, le Conservatoire national des arts et métiers de Paris (Cnam) et l'Association libanaise pour l'enseignement scientifique, technique et économique, est le premier centre régional à l'étranger associé au Cnam. À l'image de ce dernier, il est voué à la formation tout au long de la vie et offre à ses auditeurs, depuis sa création, la possibilité de suivre des formations accréditées en France et reconnues au Liban dans les domaines du management, de la comptabilité, des sciences industrielles ou encore des technologies de l'information.

- **L'IUT de Saïda**

L'IUT de Saïda, fruit d'un partenariat entre l'Université Libanaise, la Fondation Hariri et le gouvernement français, a été créé en 1997. Avec ses 4 départements d'enseignement (génie des télécommunications et des réseaux informatiques ; génie industriel et maintenance ; génie civil - bâtiments et travaux publics ; Informatique appliquée à la gestion), il prépare les étudiants à entrer sur le marché du travail de manière efficace et compétitive, et ce, juste après l'obtention du diplôme. Chaque année, près de 50 étudiants de l'IUT effectuent un stage ou poursuivent leurs études en France.

- **L'École Supérieure des Affaires de Beyrouth (ESA)**

L'ESA, fruit d'une coopération inter-gouvernementale franco-libanaise, constitue depuis 1996 un pôle important de la coopération entre la France et le Liban en matière d'enseignement supérieur. Gérée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France, l'ESA permet aux étudiants, cadres et dirigeants du Liban et de la région de bénéficier d'une formation d'excellence en

matière de management, de finance et de marketing. Elle joue également un rôle de conseil auprès des entreprises et a réussi à tisser d'importants partenariats universitaires. L'ESA diplôme 350 étudiants par an, toutes filières confondues et forme plus de 3 000 professionnels par an à des programmes courts certifiants.



École Supérieure des Affaires de Beyrouth (ESA)

À la pointe de l'innovation, l'ESA a lancé en mars 2016 l'incubateur **SMART ESA**, en collaboration étroite avec l'Ambassade de France au Liban et la Banque du Liban, destiné à des start-up évoluant dans le secteur de l'économie numérique, afin d'accélérer leur croissance, du premier stade de la création jusqu'au développement de l'entreprise. L'École, qui a célébré en 2016 ses 20 ans, s'est fixée un objectif ambitieux : soutenir au moins 100 start-up au cours des cinq prochaines années.



Stéphane Attali,
Directeur général de l'École supérieure des affaires (ESA)

• **Pouvez-vous nous présenter l'incubateur SMART ESA en quelques mots ? Comment celui-ci s'inscrit-il dans le cadre de la coopération franco-libanaise ?**

Booster de croissance, Smart ESA est le relai de la *French Tech* au Liban et au Moyen-Orient. Smart ESA a été créé par l'ESA, une grande école de management « à la française » fondée il y a vingt ans grâce à un accord de coopération franco-libanais. Par la force des choses, Smart ESA est totalement intégré au dispositif de la coopération française au Liban. Ses objectifs répondent aux enjeux de ses deux partenaires stratégiques, la France et le Liban.

• **Comment est né le souhait de développer ce projet ?**

Ce projet est né d'une volonté commune de la France et du Liban. Du côté français, il s'agit d'appuyer l'internationalisation des *startups* et de faire rayonner l'expertise française en termes d'innovation et de numérique, matérialisée par la *French Tech*. Du côté libanais, il s'agit de faire émerger

une économie de la connaissance susceptible de faire prendre au Liban le tournant du numérique, condition *sine qua non* pour la création d'entreprises et d'emplois pérennes au Liban. Ainsi, le gouverneur de la banque centrale (la BDL – Banque du Liban), qui est par ailleurs co-président le conseil d'orientation stratégique de l'ESA, a émis en 2014 une circulaire, la circulaire 331, à partir de laquelle s'est développé tout un écosystème, dont Smart ESA est l'une des composantes.

• **Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ?**

Nous souhaitons contribuer à l'innovation, au développement et à la création d'entreprises et d'emplois. Nos objectifs sur cinq ans sont de créer pas moins de 1 500 emplois stables, issus des 100 *startups* qui seront créées à Smart ESA.

• **Où en est SMART ESA aujourd'hui et quelles sont les prochaines étapes ?**

Smart ESA est en plein lancement. Un Expert Technique International (ETI) a tout juste été mis à disposition par le MAEDI pour prendre la direction de l'incubateur. Des séances d'information et de recrutement sont en cours. Les programmes sont prêts à démarrer d'ici avril 2017.



© ESA

Smart ESA

Journée Liban
Campus France



Journée Pays Liban

Mars 2017, Institut national d'Histoire de l'art, Paris

23^e conférence scientifique internationale de la *Lebanese Association For The Advancement of Science (LAAS)* « La science et la recherche au service de l'homme »

6 et 7 avril 2017, Beyrouth

Organisée par la LAAS et la Faculté des sciences de l'Université libanaise en collaboration avec le CNRS-Liban.

Journées de collaboration scientifique IRD – CNRS – CNRS-L : outils, structures, poursuite de l'observatoire O-LIFE et Journées O-LIFE 2017 et Envimed

18 et 19 avril 2017, Toulouse

Organisé par le CNRS-Liban, le CNRS France et l'IRD.

Rencontres-éclairages professionnelles – Alumni

Mai 2017, Beyrouth

Organisé par l'Ambassade de France au Liban en collaboration avec Campus France et l'École Supérieure des Affaires de Beyrouth.

Recherche et environnement : mobilisation d'une diaspora scientifique

Juillet 2017, Beyrouth (date à confirmer)

Organisé par le CNRS-Liban et l'Ambassade de France au Liban.

L'Alumni au service des talents artistiques libanais

Octobre 2017, Beyrouth

Organisé par l'Ambassade de France au Liban en collaboration avec Campus France et l'École Supérieure des Affaires de Beyrouth.

Séminaire international « Huile et vin entre la France et le Liban »

26 octobre 2017, Liban

Organisé par l'IRAL et l'Ambassade de France au Liban.

Remise des Prix d'Excellence scientifique de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

Décembre 2017, Beyrouth

Organisée par la SMLH et l'Ambassade de France au Liban.

2^e édition des « Rendez-vous franco-libanais de l'enseignement supérieur »

Début 2018, Beyrouth

Organisée par l'Ambassade de France au Liban.

Agenda

Le *Dossier Liban* est le 35^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directrice de la publication :

Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du département de la Coordination géographique ;

Raphaëlle Hallier, Responsable adjointe du service Afrique du Nord Moyen-Orient ;

Laura Foka, Chargée d'études.

Ce dossier pays a été rédigé conjointement par :

Ambassade de France au Liban :

Bernadette Chéhu, Attachée de coopération ;

Fanny Herpin, Chargée de mission universitaire et de recherche.

Campus France remercie tout particulièrement **Salah Stétié**, **Sarah Matta**, **Mosbah El Ahdab** et **Sélim Mouzannar** pour leur témoignage.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : Tous droits réservés

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mars 2017

ISSN 2117-8496

**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org

Réseau culturel et éducatif français au Liban



Source : Ambassade de France au Liban

Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

